

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



même si, finalement, tous mes soldats ont souhaité devenir motocyclistes.

Ensuite, je trouve que quatre mois d'école de recrues, c'est (trop) long. Durant ces 15 se-

maines, on assiste à un mélange des genres. Si les trois premières semaines sont consacrées à l'instruction générale de base, cela ne veut pas dire que l'on n'y reviendra plus. Autrement dit, l'instruction tech-

nique du motocycliste se mêle par la suite à des tirs, à un rappel de l'instruction de base, etc. Cela a pour conséquence que les recrues retiennent beaucoup trop peu de ce qui leur est enseigné.

On pourrait envisager de scinder l'école de recrues en deux périodes séparées dans le temps: une première où l'on donnerait l'instruction de base du soldat, jusqu'aux tirs avec l'arme personnelle; une seconde où serait dispensée l'instruction spécifique du spécialiste, tout ce qui concerne l'instruction à la moto, aux règles de circulation, aux engagements typiques du motocycliste (reconnaisances, régulation du trafic, jalonnement, etc.)¹.

(Propos recueillis par le col EMG
Jean-François Chouet)

¹ Repris de Info femmes dans l'armée III/98.



Et si

je veux
me faciliter
la vie?

touring club
Tout nous rapproche

suisse schweiz svizzero

Internet: <http://www.tcs.ch>